

## Groupe de travail sur le développement juridique du système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques

Vingt-deuxième session  
Genève, 7 – 11 octobre 2024

### PROJET DE PLAN DE MISE EN ŒUVRE DÉTAILLÉ POUR L'AMÉLIORATION DE LA BASE DE DONNÉES TERMINOLOGIQUE

*Document établi par le Bureau international*

#### CONTEXTE

1. À sa vingt et unième session, tenue à Genève du 13 au 17 novembre 2023, le Groupe de travail sur le développement juridique du système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (ci-après dénommés "groupe de travail" et "système de Madrid") a examiné le document [MM/LD/WG/21/7](#) intitulé "Rapport sur les consultations techniques menées sur l'introduction éventuelle de nouvelles langues et proposition concernant la voie à suivre".

2. Le groupe de travail a demandé au Bureau international d'établir pour sa vingt-deuxième session, notamment, "un document contenant un projet détaillé de plan de mise en œuvre des mesures pratiques décrites aux paragraphes 110 à 130 du document MM/LD/WG/21/7 qui devrait couvrir, entre autres, l'estimation des coûts, la source de financement et l'assurance qualité, en particulier, en vue de rendre la base de données terminologique accessible au public, et au regard de l'introduction éventuelle de nouvelles langues dans la base de données terminologique"<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir le paragraphe 22.i) du document [MM/LD/WG/21/9](#), "Résumé présenté par la présidente".

3. Comme expliqué au paragraphe 4 du document [MM/LD/WG/22/6](#)<sup>2</sup>, le Bureau international a établi quatre documents visant à répondre à la demande présentée par le groupe de travail. Le présent document, qui fait partie des quatre documents susmentionnés, examine un projet détaillé de plan de mise en œuvre pour l'amélioration de la base de données terminologique que l'OMPI utilise pour traduire les données pour les enregistrements et les inscriptions et décrit de quelle façon la base de données améliorée pourrait être rendue accessible au public.

## **LA BASE DE DONNÉES TERMINOLOGIQUE**

4. Les demandes internationales, les requêtes en inscription et les communications des offices peuvent être présentées dans l'une des trois langues du système de Madrid (anglais, français ou espagnol). Le Bureau international traite ces communications dans la langue dans laquelle elles sont présentées et détermine si la demande, la requête ou la communication peut donner lieu à un enregistrement ou à une inscription au registre international.

5. Le Bureau international doit traduire les données figurant dans les enregistrements internationaux et les inscriptions afin de les inscrire et de les publier dans les trois langues du système de Madrid<sup>3</sup>. Pour faciliter cette tâche, le Bureau international tient à jour une base de données terminologique contenant environ 2,6 millions d'indications de produits et de services totalisant quelque 13 millions de mots<sup>4</sup>. Chaque indication stockée dans la base de données terminologique dans l'une des trois langues du système de Madrid fait l'objet d'une traduction soigneusement révisée dans les deux autres langues du système de Madrid.

6. Les données contenues dans les enregistrements et les inscriptions sont comparées au contenu de la base de données terminologique dans la langue dans laquelle elles ont été reçues et traitées. Lorsque ces données figurent dans la base de données, le Bureau international utilise les indications équivalentes prétraduites dans les deux autres langues du système de Madrid, préparant ainsi les données pour l'inscription et la publication dans les trois langues du système de Madrid. Entre 70 et 75% du nombre total de mots contenus dans les demandes, requêtes et communications sont traduits à l'aide de la base de données terminologique.

## **TRAVAUX PRÉPARATOIRES EFFECTUÉS PAR LE BUREAU INTERNATIONAL POUR ÉLABORER UN PROJET DE PLAN DE MISE EN ŒUVRE VISANT À AMÉLIORER LA BASE DE DONNÉES TERMINOLOGIQUE**

7. Le Bureau international a pris plusieurs mesures pour répondre à la demande du groupe de travail d'élaborer un projet de plan de mise en œuvre visant à améliorer la base de données terminologique en y ajoutant éventuellement de nouvelles langues, en particulier l'arabe, le chinois et le russe, et en rendant la base de données accessible au public. Ces mesures ont notamment consisté à :

- i) lancer une procédure de demande d'informations pour actualiser la fourchette estimée des tarifs possibles pour les services de traduction et de postédition;
- ii) effectuer une analyse des données afin de déterminer le nombre optimal de mots à traduire pour offrir des avantages raisonnables aux utilisateurs;

---

<sup>2</sup> Voir le document MM/LD/WG/22/6, "Point sur les faits nouveaux et les statistiques concernant les paragraphes 88 à 101 du document MM/LD/WG/21/7".

<sup>3</sup> Selon le règlement d'exécution du Protocole, les notifications de refus provisoire ne doivent pas être traduites.

<sup>4</sup> Nombre de mots de la version anglaise à partir de l'ensemble de données de l'anglais vers le français, qui constitue l'ensemble de données le plus important.

- iii) examiner les capacités internes de traduction automatique dans les nouvelles langues potentielles; et
- iv) engager des consultations techniques avec les membres intéressés, conformément à la demande du groupe de travail.

## PROCÉDURE DE DEMANDE D'INFORMATIONS

8. En mars 2024, le Bureau international a lancé une procédure de demande d'informations pour mettre à jour les estimations antérieures d'une fourchette de tarifs possibles pour les services de traduction et de postédition<sup>5</sup>. Douze sociétés de traduction y ont participé en fournissant des informations sur leurs connaissances et leur expérience en matière de traduction d'indications relatives aux marques, la technologie utilisée, les mesures prises pour assurer la sécurité des données et la capacité de traduction.

9. Dans le cadre de la procédure de demande d'informations, le Bureau international a invité les participants à fournir des devis non contraignants pour la traduction avec révision ultérieure et pour la postédition avec révision ultérieure. Les services de traduction consistent à traduire de la langue source vers la langue cible. La postédition est la révision d'une proposition de traduction automatique. La révision est un examen effectué par un traducteur expérimenté avant la livraison de la traduction. Le tableau ci-dessous indique la fourchette estimée des tarifs pour ces services de l'anglais vers l'arabe, le chinois et le russe.

*Tableau I : Fourchette de tarifs possibles pour la traduction et la postédition en francs suisses*

	Traduction avec révision	Postédition avec révision
De l'anglais vers l'arabe	Entre 0,067 et 0,160 francs suisses par mot de la langue source	Entre 0,060 et 0,160 francs suisses par mot de la langue source
De l'anglais vers le chinois	Entre 0,043 et 0,130 francs suisses par mot de la langue source	Entre 0,021 et 0,130 francs suisses par mot de la langue source
De l'anglais vers le russe	Entre 0,100 et 0,155 francs suisses par mot de la langue source	Entre 0,100 et 0,155 francs suisses par mot de la langue source

<sup>5</sup> En juin 2021, le Bureau international a lancé une procédure de demande d'informations dont les conclusions ont été utilisées pour élaborer l'estimation des coûts présentée dans le document [MM/LD/WG/19/7](#) intitulé "Étude révisée des incidences financières et de la faisabilité technique de l'introduction progressive de l'arabe, du chinois et du russe dans le système de Madrid ainsi que toute autre information pertinente".

## NOMBRE OPTIMAL D'INDICATIONS ET DE MOTS À TRADUIRE POUR OFFRIR DES AVANTAGES RAISONNABLES AUX UTILISATEURS

10. Les demandes internationales reçues au cours de la période de cinq ans comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 31 décembre 2023 contenaient 32 millions d'indications de produits et de services, ce qui représentait un total de 160 millions de mots. Le Bureau international a analysé ces indications et les a comparées au contenu actuel de la base de données terminologique afin de déterminer le niveau optimal d'investissement requis pour rendre la base de données accessible dans toute nouvelle langue.

11. L'analyse a révélé que la traduction de 70% de tous les mots de la liste des produits et services figurant dans les demandes internationales susmentionnées nécessitait 280 000 indications dans la base de données terminologique contenant 2 millions de mots. La traduction de 80% des mots nécessitait 530 000 indications contenant 4,9 millions de mots, tandis que la traduction de 90% des mots nécessitait 900 000 indications contenant 10 millions de mots.

12. En d'autres termes, l'effort nécessaire pour traduire dans une nouvelle langue 80% des mots des indications de produits et de services contenues dans lesdits enregistrements internationaux à l'aide de la base de données terminologique serait 2,45 fois plus élevé que l'effort nécessaire pour traduire 70% de ces mots. La traduction de 90% de ces mots nécessiterait un effort cinq fois supérieur à l'investissement nécessaire pour en traduire 70%.

13. De l'avis du Secrétariat, investir dans la traduction des 280 000 indications de produits et de services les plus fréquemment utilisées dans la base de données terminologique, qui contient 2 millions de mots, serait le niveau optimal d'investissement pour offrir des avantages raisonnables aux utilisateurs, soit environ 70% des mots figurant dans les listes d'indications de produits et de services. Des investissements supplémentaires produiraient des gains supplémentaires moins importants en raison de rendements décroissants. Comme indiqué précédemment, 70 à 75% du nombre total de mots figurant dans les demandes internationales, les requêtes en inscription et les communications des offices sont actuellement traduits à l'aide de la base de données terminologique. Ce nombre de mots concerne principalement les indications de produits et de services, ainsi que d'autres éléments tels que les descriptions de marques, les revendications, les revendications de non-protection et les motifs de décision.

## CAPACITÉS DE TRADUCTION AUTOMATIQUE DANS DE NOUVELLES LANGUES POTENTIELLES

14. Le Bureau international a mis au point un outil de traduction automatique fondé sur l'intelligence artificielle appelé WIPO Translate. Le logiciel sous-jacent, conçu spécifiquement pour traduire les indications relatives aux marques, reste le même pour chaque combinaison de langues source et cible, avec des variations mineures<sup>6</sup>. Pour obtenir des résultats optimaux, le modèle de traduction doit être entraîné à l'aide d'exemples propres à chaque combinaison de langues source et cible et en fonction de l'utilisation prévue des données. Par exemple, le modèle a été entraîné avec des données relatives aux marques figurant dans le registre international, traduites de l'anglais vers le français, afin de produire les meilleurs résultats pour cette paire de langues particulière.

---

<sup>6</sup> Aux fins de la traduction, la langue source est la langue dans laquelle les données à traduire ont été créées, la langue cible étant la langue dans laquelle ces données doivent être traduites. Par exemple, pour des données à traduire de l'anglais vers le français, la langue source est l'anglais et la langue cible est le français.

15. Le modèle nécessiterait des données similaires pour être entraîné dans toute nouvelle paire de langues. Les données les plus utiles seraient les données parallèles relatives aux marques, tant dans la langue source que dans la nouvelle langue cible. Dans l'idéal, il s'agirait principalement de données relatives à des enregistrements internationaux notifiés aux offices désignés et traduits dans les langues locales à des fins de traitement, de publication ou autres. En outre, comme expliqué ci-dessous, les données parallèles relatives aux marques pourraient être utilisées pour enrichir la base de données terminologique dans les nouvelles langues.

16. En l'absence de données parallèles, le modèle pourrait être entraîné à l'aide d'autres données, telles que :

- i) les données parallèles disponibles dans d'autres domaines (par exemple, celles relatives aux brevets);
- ii) des données comparables, telles que les données dans les revendications de priorité lorsque la demande antérieure est rédigée dans la langue source et que la revendication est faite dans la langue cible; et
- iii) les données traduites de la langue cible vers la langue source ou inversement à l'aide de la traduction automatique.

17. Pour autant que des données suffisantes et pertinentes soient disponibles dans une nouvelle paire de langues, il faudrait environ deux semaines pour préparer les données, un mois pour entraîner le modèle et deux semaines pour procéder à une évaluation automatique du résultat de la traduction automatique afin de déterminer si le processus a été couronné de succès et si le résultat peut être utilisé. Pour garantir la qualité de la traduction automatique, le résultat pourrait également faire l'objet d'une évaluation humaine. Ce processus serait réalisé par le Bureau international dans le cadre de son budget de fonctionnement actuel et sans coût supplémentaire pour l'Union de Madrid.

## **CONSULTATIONS TECHNIQUES TENUES PAR LE BUREAU INTERNATIONAL**

18. Comme indiqué dans le document MM/LD/WG/22/6, entre avril et juin 2024, le Bureau international a organisé des séances de consultation technique avec les délégations des membres qui avaient proposé d'ajouter l'arabe, le chinois et le russe en tant que langues du système de Madrid, ainsi qu'avec les délégations des membres qui avaient manifesté leur intérêt pour élargir la base de données terminologique à l'allemand, au japonais et au portugais.

19. L'un des objectifs des consultations techniques était de déterminer la disponibilité de données parallèles relatives aux marques, ou d'autres données pertinentes, entre l'anglais et les nouvelles langues potentielles qui pourraient venir enrichir la base de données terminologique. Un autre objectif était d'évaluer la capacité de collaboration pour mener à bien les tâches nécessaires à cet élargissement, en particulier pour examiner la qualité de la base de données. À cette fin, le Bureau international a distribué un questionnaire auquel devaient répondre les offices des membres directement intéressés par l'élargissement de la base de données terminologique.

20. Dans ce questionnaire, il était demandé aux offices s'ils traduisaient dans la langue locale les désignations relevant du système de Madrid. Il leur était également demandé dans quelle langue ils rendaient leurs décisions et, si elles étaient rendues dans la langue locale, comment ces décisions étaient traduites pour être notifiées au Bureau international. En outre, les offices étaient invités à indiquer s'ils conservaient dans la langue locale les données relatives aux marques de base utilisées pour déposer des demandes internationales.

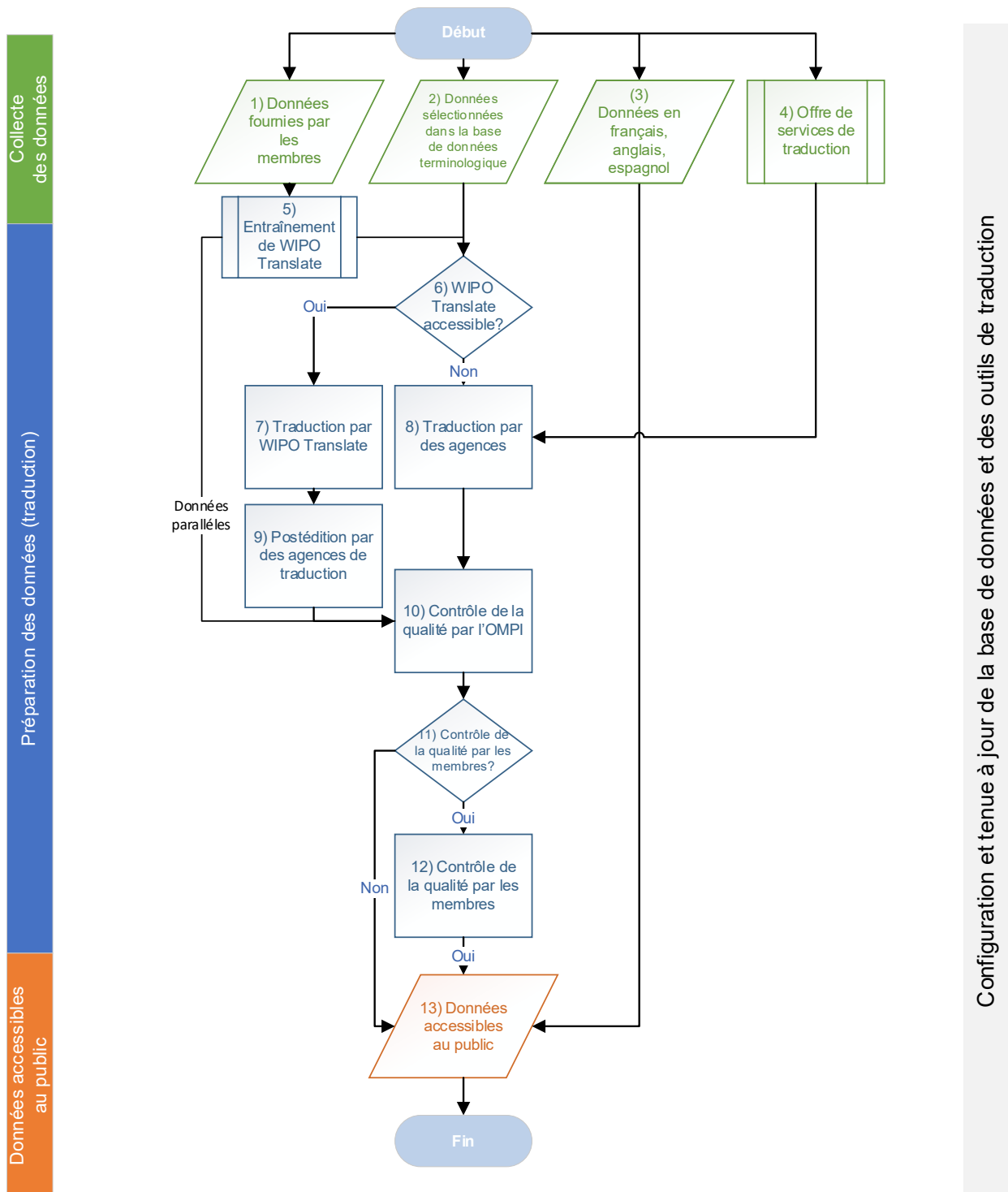
21. Il était demandé aux offices s'ils tenaient à jour des listes d'indications acceptables de produits et de services dans la langue locale, si ces listes étaient regroupées selon la classification de Nice, si elles avaient été traduites en anglais et si elles pouvaient être mises à la disposition du Bureau international.
22. Cette série de questions visait à déterminer la disponibilité éventuelle de données parallèles relatives aux marques. Ces données pourraient être comparées au contenu de la base de données terminologique et utilisées pour élargir cette base de données en cas de correspondance parfaite, réduisant ainsi le nombre d'indications à traduire. En outre, les données parallèles et autres données pertinentes pourraient servir à entraîner WIPO Translate afin d'améliorer la qualité de ses traductions automatiques, lesquelles pourraient dès lors faire l'objet d'une simple postédition, un service moins coûteux.
23. Le questionnaire cherchait également à obtenir des informations sur la manière dont les données étaient traduites (par exemple, manuellement, automatiquement), à l'aide de quels outils (par exemple, Google Translate, DeepL) et à quelles fins (par exemple, traitement, publication). Le but était de se faire une première idée de la qualité éventuelle des données.
24. Le questionnaire abordait quelques aspects techniques, notamment la manière dont les données étaient stockées et mises à jour et les formats déchiffrables par machine dans lesquels l'office pouvait échanger ces données avec le Bureau international (par exemple, XML, CSV). Ces questions visaient à déterminer la facilité avec laquelle le Bureau international pouvait traiter les données.
25. Enfin, le questionnaire demandait si l'office disposait d'une équipe de traducteurs capables de réviser les indications de produits et de services traduites de l'anglais vers la langue locale, afin d'évaluer le degré de coopération possible pour contrôler la qualité de la base de données terminologique améliorée.
26. Le Bureau international a reçu des réponses des offices de l'Allemagne, du Brésil, de la Chine, de l'Égypte, de la Fédération de Russie, du Japon, du Portugal et de la République arabe syrienne. Les questions, ainsi que les réponses reçues, figurent dans l'annexe au présent document.

## **PROJET DE PLAN DE MISE EN ŒUVRE VISANT À AMÉLIORER LA BASE DE DONNÉES TERMINOLOGIQUE ET À LA RENDRE ACCESSIBLE AU PUBLIC**

27. Comme l'a demandé le groupe de travail, le Bureau international a élaboré un projet détaillé de plan de mise en œuvre pour améliorer la base de données terminologique et rendre son contenu accessible au public. Le plan décrit les étapes nécessaires pour améliorer la base de données en intégrant de nouvelles paires de langues et en garantissant la qualité du contenu traduit tout en optimisant les coûts.
28. Le plan comporte trois phases :
- i) une phase de collecte des données,
  - ii) une phase de préparation des données, et
  - iii) une phase de publication des données.

Le graphique ci-dessous illustre les étapes de chaque phase du plan de mise en œuvre.

Graphique I : Plan de mise en œuvre visant à améliorer la base de données terminologique et à la préparer en vue de sa publication



## PHASE DE COLLECTE DES DONNÉES

29. Au cours de cette phase, le Bureau international recueillerait auprès des membres des données relatives aux marques (étape 1) et extrairait de la base de données terminologique les indications les plus fréquemment utilisées (étape 2). Comme indiqué au paragraphe 13 ci-dessus, l'objectif optimal serait de traduire quelque 280 000 indications contenant environ 2 millions de mots. Toutefois, ce nombre est légèrement réduit du fait que certaines indications sont déjà disponibles dans la base de données du Gestionnaire des produits et services de Madrid (MGS)<sup>7</sup>. En outre, les données parallèles collectées auprès des offices qui correspondent parfaitement aux entrées de la base de données terminologique pourraient réduire plus encore le nombre d'indications à traduire<sup>8</sup>.

30. Les données figurant actuellement dans la base de données terminologique, disponibles en anglais, en français et en espagnol, pourraient être rendues publiques. Cette diffusion pourrait inclure soit les termes les plus fréquemment utilisés, soit l'ensemble des données, avec quelques modifications pour supprimer les redondances (étape 3). Simultanément, le Bureau international lancerait la procédure de sélection et d'engagement d'agences maîtrisant la traduction des indications relatives aux marques dans les langues supplémentaires (étape 4).

## PHASE DE PRÉPARATION DES DONNÉES

31. Au cours de cette phase, le Bureau international traduirait et préparerait les données en vue de leur publication. Comme indiqué aux paragraphes 14 à 17 ci-dessus, les données parallèles et les autres données relatives aux marques recueillies auprès des membres seraient utilisées pour entraîner WIPO Translate (étape 5) et la qualité du résultat serait évaluée afin de déterminer si WIPO Translate pourrait être utilisé pour produire une proposition de traduction dans les nouvelles langues (étape 6). Si WIPO Translate ne répond pas aux normes de qualité requises, les données seront transmises aux agences de traduction pour une traduction manuelle et une révision ultérieure (étape 8).

32. Si WIPO Translate répond aux normes de qualité requises, il sera utilisé pour traduire les données (étape 7) et le résultat sera transmis aux agences de traduction pour un service de postédition et une révision ultérieure (étape 9).

33. Le Bureau international contrôlerait la qualité de la traduction manuelle et du travail de postédition effectués par les agences de traduction. En outre, le Bureau international contrôlerait la qualité des données parallèles recueillies auprès des membres avant de les rendre accessibles au public (étape 10). Les membres pourraient également procéder, en collaboration avec le Bureau international, à un contrôle final de la qualité du travail effectué par les agences de traduction avant qu'il ne soit mis à la disposition du public (étape 11).

---

<sup>7</sup> Par exemple, sur les 280 000 indications les plus fréquemment utilisées, 20 000 sont accessibles dans la base de données MGS en arabe, 42 000 en chinois et 43 000 en russe.

<sup>8</sup> Comme indiqué au paragraphe 15 ci-dessus, des données parallèles sont disponibles dans les langues source et cible.



34. Un second examen de contrôle de la qualité effectué par les offices intéressés augmenterait la valeur de la base de données terminologique en renforçant la garantie d'exactitude. De plus, lorsqu'une indication peut être traduite en plusieurs expressions ayant le même sens, la base de données terminologique pourrait, dans une version améliorée de l'interface, indiquer aux utilisateurs l'expression privilégiée ou habituellement utilisée par l'office. Une fonction similaire existe déjà dans la base de données MGS, permettant aux utilisateurs d'accéder à des versions de la base de données MGS contenant les expressions utilisées pour les produits et services locaux, ainsi que les expressions privilégiées dans un membre du système de Madrid.

#### PHASE DE PUBLICATION DES DONNÉES

35. Une fois les données rendues accessibles au public (étape 13), le Bureau international pourrait améliorer l'interface afin de recevoir des observations ou des suggestions d'amélioration de la part des utilisateurs et de modifier les données selon que de besoin.

#### COÛT DE L'AMÉLIORATION DE LA BASE DE DONNÉES TERMINOLOGIQUE

36. L'amélioration de la base de données terminologique impliquerait d'entraîner WIPO Translate, de configurer et de tenir à jour la base de données ainsi que d'adapter les outils de traduction utilisés par le Bureau international. Ces travaux seraient menés par le Bureau international dans le cadre de son budget de fonctionnement actuel et n'entraîneraient aucun coût supplémentaire pour l'Union de Madrid.

37. L'investissement supplémentaire nécessaire pour améliorer la base de données terminologique concernerait principalement les services de traduction ou de postédition et le contrôle de la qualité. Le coût potentiel des services de traduction ou de postédition peut être estimé au moyen de la fourchette des tarifs possibles obtenue dans le cadre de la procédure de demande d'informations, en partant de l'hypothèse que le Bureau international aurait besoin de traduire ou de post-éditer 2 millions de mots. Le nombre réel de mots serait inférieur grâce aux résultats de la collecte de données.

38. Pour garantir la qualité du travail effectué par les agences de traduction, le Bureau international engagerait sur une base temporaire un traducteur-réviseur pour chaque nouvelle langue. Un traducteur-réviseur examinerait des échantillons hebdomadaires d'environ 5000 mots et il lui faudrait au moins neuf mois pour mener à bien le processus de contrôle de la qualité. À titre d'exemple, le tableau ci-dessous montre le coût possible de l'amélioration de la base de données terminologique en arabe, en chinois et en russe, en se fondant sur la nécessité de traduire ou de post-éditer 2 millions de mots.

Tableau II : Coût estimé de l'amélioration de la base de données terminologique, en francs suisses

Langue	Service	Coût estimé du service	Traducteur-réviseur <sup>9</sup>	Total
Arabe	Traduction	Entre 134 000 et 320 000 francs suisses	156 000 francs suisses	Entre 290 000 et 476 000 francs suisses
	Postédition	Entre 120 000 et 320 000 francs suisses		Entre 276 000 et 476 000 francs suisses
Chinois	Traduction	Entre 86 000 et 260 000 francs suisses		Entre 242 000 et 416 000 francs suisses
	Postédition	Entre 42 000 et 260 000 francs suisses		Entre 198 000 et 416 000 francs suisses
Russe	Traduction	Entre 200 000 et 310 000 francs suisses		Entre 356 000 et 466 000 francs suisses
	Postédition	Entre 200 000 et 310 000 francs suisses		Entre 356 000 et 466 000 francs suisses

39. Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le coût de l'amélioration de la base de données terminologique pour y inclure une nouvelle langue pourrait aller de 198 000 francs suisses (pour la postédition de 2 millions de mots) à 476 000 francs suisses (pour la traduction du même nombre de mots). Le montant probable serait plus proche de l'estimation la plus basse, en partant de l'hypothèse raisonnable que les efforts déployés par le Bureau international en matière de collecte de données permettraient une traduction automatique à l'aide de WIPO Translate.

### MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DE LA BASE DE DONNÉES AMÉLIORÉE

40. En plus de la base de données terminologique, le Bureau international tient à jour deux autres bases de données pour le classement des indications de produits et de services, à savoir la base de données MGS et la base de données de l'OMPI contenant les termes acceptables pour l'examen opérationnel.

<sup>9</sup> Coût annuel standard pour un traducteur-réviseur temporaire de niveau P-3 en 2025.

41. La base de données MGS contient des indications figurant sur la liste alphabétique de la classification de Nice et d'autres indications correctement classées dans les trois langues du système de Madrid. Elle contient plus de 150 000 indications en anglais, 115 000 indications en français et 136 000 indications en espagnol, la plupart correspondant à des traductions dans les deux autres langues du système de Madrid. La base de données MGS comporte également une fonctionnalité permettant de traduire des indications sélectionnées dans des langues autres que celles du système de Madrid, un service rendu possible grâce à la collaboration avec les offices des membres intéressés<sup>10</sup>.

42. La base de données de l'OMPI contenant les termes acceptables pour l'examen opérationnel contient 162 000 indications en anglais, 142 000 indications en français et 120 000 indications en espagnol, qui sont soit acceptables pour l'examen opérationnel, soit rejetées pour cause d'irrégularité. Cette base de données interne est utilisée par les systèmes de traitement du Bureau international pour aider les examinateurs à contrôler que les indications de produits et de services figurant dans les demandes internationales sont correctement classées. Pour ce faire, les indications s'affichent en différentes couleurs suivant leur état d'acceptation et le classement approprié ou un libellé amélioré est suggéré.

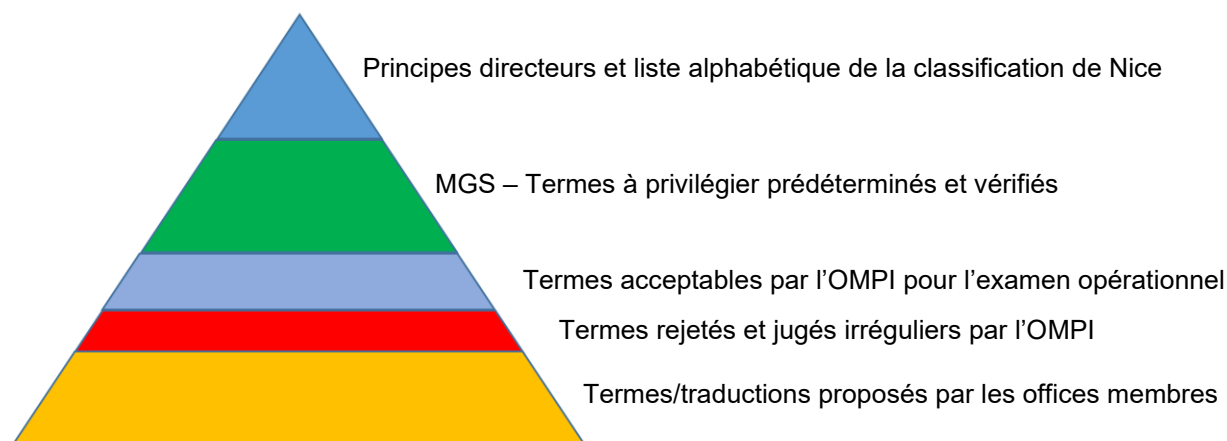
43. Indépendamment du débat sur l'introduction éventuelle de nouvelles langues dans le système de Madrid, le Bureau international a mis au point une structure de base de données améliorée pour ses collections de classifications. Cette structure combine les données de la base de données terminologique, de la base de données MGS et de la base de données de l'OMPI contenant les termes acceptables pour l'examen opérationnel pour créer une base de données terminologique unifiée. La nouvelle base de données vise à améliorer l'accès du public à la classification et aux traductions des indications de produits et de services utilisées dans le système de Madrid, tout en renforçant la cohérence dans le traitement de ces termes lors de l'examen. Le Bureau international prévoit de rendre cette nouvelle base de données accessible au public via de nouvelles interfaces et une intégration avec les systèmes existants de l'OMPI.

44. Si le groupe de travail recommande au Secrétariat de procéder à la mise en œuvre de la base de données terminologique améliorée telle que décrite dans les sections précédentes du présent document, la meilleure façon de rendre cette base de données améliorée accessible au public serait par le biais de la base de données terminologique unifiée. La figure I ci-dessous illustre les sources de données potentielles pour la base de données terminologique unifiée.

---

<sup>10</sup> Outre l'anglais, le français et l'espagnol, la base de données MGS est également disponible, pour certaines indications, en allemand, arabe, bulgare, chinois (simplifié), coréen, géorgien, hébreu, indonésien, italien, japonais, khmer, mongol, norvégien, néerlandais, persan, portugais, russe, serbe, turc, ukrainien et vietnamien.

Figure 1 : Sources de données pour la base de données terminologique unifiée



45. L'élaboration d'un nouveau système pour promouvoir l'accès du public à la base de données terminologique améliorée serait entreprise en adoptant une approche souple et en plusieurs phases. L'accent serait mis sur la valeur ajoutée immédiate pour les utilisateurs et sur la mise en place de capacités susceptibles d'être renforcées à l'avenir si les membres du système de Madrid le souhaitent.

46. Il s'agirait dans un premier temps de créer de nouvelles interfaces de programmation d'applications (API) pour appuyer la soumission, la recherche et l'extraction de données terminologiques vers et à partir de la nouvelle base de données d'une manière qui puisse être intégrée dans des systèmes connexes, à la fois internes et externes. Le Bureau international développerait et prendrait en charge ces API en prenant appui sur les normes d'échange de données existantes, l'architecture standard et l'infrastructure existante afin de minimiser les besoins en ressources et l'effort de développement requis.

47. Les systèmes existants de l'OMPI qui classent les indications de produits et de services, y compris la base de données MGS et le service de dépôt électronique du système de Madrid (Madrid eFiling), seraient améliorés pour intégrer les données de la nouvelle base de données terminologique améliorée. Des services supplémentaires de recherche et d'extraction seraient mis au point pour permettre aux particuliers d'accéder facilement aux informations, en s'appuyant sur les mêmes API que celles créées pour l'intégration directe des systèmes.

48. Compte tenu de la volonté de réutiliser les solutions existantes et d'optimiser la diffusion de la valeur, le développement de ces capacités de base peut être réalisé avec les ressources dont dispose actuellement le Bureau international dans un délai de quatre à six mois. D'autres améliorations pourraient être envisagées une fois que les capacités sous-jacentes de soumission, de stockage, de recherche et d'extraction des données visant à rendre la base de données terminologique accessible au public auront été mises en place.

49. *Le groupe de travail est invité*

*i) à examiner les informations figurant dans le présent document et*

*ii) à indiquer si le Bureau international peut procéder à la mise en œuvre de l'amélioration de la base de données terminologique et la rendre accessible au public, et ce dans quelles langues.*

[L'annexe suit]

**ANNEXE : COMPILATION DES RÉPONSES REÇUES PAR LE BUREAU INTERNATIONAL AU QUESTIONNAIRE SUR LA DISPONIBILITÉ DES DONNÉES RELATIVES AUX INDICATIONS DE PRODUITS ET DE SERVICES**

<b>1) Votre office traduit-il les désignations selon le système de Madrid à partir de la langue de notification (anglais/français/espagnol) vers sa langue de travail (locale) ? Si oui, précisez.</b>	
BR (Brésil)	Oui. Le Brésil traduit la liste de produits et de services.
CN (Chine)	Oui, nous traduisons les produits et services désignés de la langue de notification (anglais/français/espagnol) vers le chinois.
DE (Allemagne)	L'Allemagne ne traduit pas les désignations selon le système de Madrid de la langue de notification (anglais/français) vers l'allemand.
EG (Égypte)	L'Office des marques égyptien ne traduit pas systématiquement les désignations selon le système de Madrid vers l'arabe. Cependant, les examinateurs peuvent traduire des termes spécifiques si cela est nécessaire pour assurer une bonne compréhension lors de l'examen.
JP (Japon)	Oui. L'Office des brevets du Japon (JPO) fait traduire les indications de produits et de services par une agence de traduction extérieure.
PT (Portugal)	Non, notre office laisse les désignations selon le système de Madrid dans la langue de notification (anglais).
RU (Fédération de Russie)	Actuellement, Rospatent n'est pas tenu de traduire les désignations selon le système de Madrid dès lors que les langues de travail du système de Madrid sont l'anglais, le français et l'espagnol. Dans certains cas, si cela est nécessaire aux fins de l'examen, nous traduisons les désignations. Compte tenu de la structure normalisée des formulaires du système de Madrid, une adaptation sera assez facile. Toutefois, le fait d'avoir plusieurs langues étrangères n'est pas pratique pour l'examen. L'introduction de la langue russe réduira considérablement les efforts et augmentera l'efficacité opérationnelle non seulement de l'Office russe de la propriété intellectuelle, mais aussi des autres offices de notre région.
SY (République arabe syrienne)	Oui.

<b>a) La traduction est-elle effectuée i) à l'aide de la traduction automatique à partir d'une base de données de termes prétraduits; ii) à l'aide d'un outil de traduction automatique; iii) à l'aide de la traduction automatique et d'une postédition ou iv) manuellement ?</b>	
BR (Brésil)	Le Brésil recourt à la traduction automatique à partir d'une base de données de termes prétraduits et externalise la traduction manuelle uniquement pour les termes qui ne figurent pas dans la base de données de termes prétraduits.
CN (Chine)	La traduction est effectuée manuellement.
DE (Allemagne)	S.O.
EG (Égypte)	L'Office des marques égyptien ne traduit pas systématiquement les désignations selon le système de Madrid vers l'arabe. Cependant, les examinateurs peuvent traduire des termes spécifiques si cela est nécessaire pour assurer une bonne compréhension lors de l'examen.
JP (Japon)	La traduction est effectuée à l'aide de i) la traduction automatique à partir d'une base de données de termes prétraduits et iv) manuellement.
PT (Portugal)	S.O.
RU (Fédération de Russie)	Traduction automatique et manuelle avec des outils de traduction automatique.
SY (République arabe syrienne)	Traduction automatique avec postédition et traduction manuelle.

<b>b) Si vous avez recours à la traduction automatique, quels outils de traduction automatique (par exemple, Google, DeepL) votre office utilise-t-il ?</b>	
BR (Brésil)	S.O.
CN (Chine)	S.O.
DE (Allemagne)	S.O.
EG (Égypte)	Google Translate peut être utilisé par les examinateurs pour traduire les termes appelant des précisions.
JP (Japon)	La traduction automatique n'est pas utilisée très souvent. Même lorsqu'elle est utilisée, les résultats de la traduction automatique servent seulement de référence au traducteur et la traduction est effectuée manuellement. Les outils utilisés sont Google Translate et DeepL.
PT (Portugal)	S.O.
RU (Fédération de Russie)	Tout outil de traduction à disposition peut être utilisé. Dans le cadre des initiatives en matière d'intelligence artificielle mises en œuvre par l'office, la traduction peut être effectuée à l'aide du système hybride de traduction automatique développé par la société russe PROMPT. Le système intègre des méthodes d'analyse linguistique approfondie. Le réseau neuronal a été créé à l'aide de méthodes d'apprentissage automatique à partir de textes parallèles de documents de propriété intellectuelle en russe et en anglais.
SY (République arabe syrienne)	Nous utilisons de nombreux sites pour la traduction (par exemple, Google, wordreference, Reverso, dictionnaires anglais-arabe et dictionnaires anglais, etc.), mais nous privilégions la lecture contextuelle, ce pourquoi nous modifions et révisons le contenu en fonction du contexte et des termes fournis afin d'obtenir une traduction professionnelle.



<b>c) À quelles fins est destinée cette traduction (par exemple, examen, publication) ?</b>	
BR (Brésil)	Publication et examen. En vertu de la législation brésilienne, les données pertinentes pour définir la protection doivent être en portugais.
CN (Chine)	La traduction des produits et des services est effectuée aux fins de l'examen et de l'intégration des enregistrements internationaux selon le système de Madrid dans notre registre national.
DE (Allemagne)	S.O.
EG (Égypte)	La traduction des termes doit permettre à l'examineur de comprendre le document et n'est pas utilisée pour l'examen ou la publication.
JP (Japon)	La traduction de la liste de produits et de services sert de référence pour faciliter la compréhension des droits découlant d'une désignation selon le système de Madrid lors de l'examen par le JPO et est intégrée dans la publication nationale pour faciliter la compréhension de la portée du droit de marque. Veuillez noter que la portée du droit est évaluée sur la base de la liste de produits et de services inscrite au registre international et non sur la base de la traduction.
PT (Portugal)	S.O.
RU (Fédération de Russie)	À des fins d'examen, si nécessaire.
SY (République arabe syrienne)	Saisie des données dans la base de données de la Direction de la protection de la propriété commerciale et industrielle, examen et publication, etc.

<b>d) Si votre office procède à l'examen et rend sa décision dans sa langue de travail (locale), comment cette décision est-elle traduite dans la langue de communication (anglais/français/espagnol) pour l'envoyer à l'OMPI ?</b>	
BR (Brésil)	Les examinateurs brésiliens du système de Madrid étant bilingues, ils rendent leurs décisions en portugais et en anglais. La communication envoyée à l'OMPI est la version anglaise de la décision.
CN (Chine)	Nous rendons nos décisions dans la langue de notification.
DE (Allemagne)	S.O.
EG (Égypte)	Lorsque les examinateurs rendent une décision en arabe, la décision est saisie dans le système "IBASS" local. Ce système génère automatiquement une version en anglais de la décision dans un formulaire, qui est envoyé automatiquement à l'OMPI.
JP (Japon)	Le JPO ne procède à l'examen ni ne rend sa décision en japonais.
PT (Portugal)	S.O.
RU (Fédération de Russie)	Actuellement, Rospatent rend ses décisions en anglais en tant que langue de travail du système de Madrid. Compte tenu de la structure normalisée des formulaires utilisés, une adaptation rapide pour rendre les décisions en russe ne posera pas de problème, eu égard à notre pratique nationale.
SY (République arabe syrienne)	La décision est rendue manuellement, dans un cadre juridique conforme à notre législation nationale.

<b>e) Votre office conserve-t-il la traduction et le document dans la langue originale par paires (par exemple, la notification de la désignation selon le système de Madrid associée à sa traduction dans la langue de travail (locale)) ? Si oui, précisez.</b>	
BR (Brésil)	Oui. Le Brésil conserve la liste de produits et de services en anglais et en portugais. Les deux versions sont publiées dans la gazette de l'office.
CN (Chine)	Nous conservons dans notre base de données les produits et services dans la langue originale et en chinois.
DE (Allemagne)	S.O.
EG (Égypte)	L'Office des marques égyptien conserve uniquement les documents de la demande initiale (en principe dans la langue de dépôt). Des traductions ne sont pas systématiquement créées.
JP (Japon)	Le JPO conserve par paires uniquement les indications de produits et de services (pas la notification de désignation dans son ensemble).
PT (Portugal)	S.O.
RU (Fédération de Russie)	Non, les langues de travail étant l'anglais, le français et l'espagnol. Nous utilisons parfois certains documents pour l'apprentissage automatique et les bases de données pertinentes.
SY (République arabe syrienne)	Oui.

<b>f) Comment les traductions à partir de et vers la langue de travail (locale) sont-elles stockées et mises à jour ?</b>	
BR (Brésil)	Le Brésil dispose d'un système de traduction qui recherche les données originales (liste des produits et services) dans le système IPAS et effectue la traduction automatique à partir de notre base de données approuvée au préalable. Les termes restants à traduire sont compilés dans une feuille de calcul Excel (format .csv), téléchargés à partir du système et envoyés pour être traduits à l'extérieur. Une fois la traduction terminée, le fichier Excel est transmis au système, qui compile les données et les renvoie vers le système IPAS. Les données originales et traduites de la liste des produits et services sont stockées dans la base de données du système IPAS.
CN (Chine)	Avant l'examen, les produits et services dans la langue originale et dans la traduction chinoise sont intégrés dans le système d'examen.
DE (Allemagne)	S.O.
EG (Égypte)	Les examinateurs ne traduisent que des phrases ou des termes précis qui manquent de clarté, et non l'ensemble du document relatif à la demande selon le système de Madrid.
JP (Japon)	Le JPO considère que la question porte sur le stockage et la mise à jour de données bilingues sur les indications de produits et de services utilisées lors de l'examen. Les données bilingues sont stockées dans une base de données spécifique. Lors de l'examen d'une demande selon le système de Madrid, l'examinateur vérifie la traduction de l'indication des produits et services (qui a été sous-traitée), etc. Si l'examinateur ne trouve rien à redire, il effectue certaines opérations dans le système d'examen. Les paires indication/traduction sont alors stockées dans la base de données susmentionnée. En outre, si le service chargé du classement estime qu'une traduction figurant dans la base de données peut être améliorée, il peut corriger ou mettre à jour la base de données directement sans passer par le système d'examen.
PT (Portugal)	S.O.
RU (Fédération de Russie)	Les experts peuvent stocker leurs traductions sur leur ordinateur de travail.
SY (République arabe syrienne)	Dans la base de données de la Direction de la protection de la propriété commerciale et industrielle.

<b>g) Quels sont les méthodes et les formats dont dispose votre office pour échanger des données de traduction avec l'OMPI dans un format lisible par machine ?</b>	
BR (Brésil)	Le Brésil échange des données avec l'OMPI dans des communications électroniques aux formats XML et PDF. Il souhaite passer le plus possible au format XML.
CN (Chine)	Par courrier électronique sous forme de tableau Excel.
DE (Allemagne)	S.O.
EG (Égypte)	Lorsque les examinateurs remplissent un formulaire type dans le système, celui-ci est automatiquement traduit en anglais et envoyé à l'OMPI.
JP (Japon)	La base de données bilingue peut être transmise au format TSV.
PT (Portugal)	S.O.
RU (Fédération de Russie)	Rospatent peut transmettre et échanger des données avec l'OMPI dans n'importe quel format convenu et selon les méthodes convenues (FTP notamment).
SY (République arabe syrienne)	Les données sont fournies sous forme de documents pdf.

<b>2) Votre office conserve-t-il une liste des indications de produits et de services acceptés dans sa langue de travail (locale) ? Si oui, précisez.</b>	
BR (Brésil)	Le Brésil dispose d'une liste de produits et de services préapprouvés que les déposants peuvent consulter pour remplir le formulaire électronique relatif à une nouvelle demande. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont acceptés par l'office. Ainsi, les intitulés de classe figurent sur cette liste mais ne sont acceptés que si les termes sont suffisamment précis. Concernant les traductions, le Brésil dispose d'une base de données de traductions préapprouvées de produits et de services, de l'anglais vers le portugais, riche d'environ 107 000 termes. Cela ne signifie pas que l'office les a acceptées.
CN (Chine)	Oui.
DE (Allemagne)	En collaboration avec les autres offices européens, l'Allemagne a mis au point la base de données harmonisée qui est gérée par l'EUIPO et au développement et à la tenue à jour de laquelle elle travaille toujours activement.
EG (Égypte)	Oui, la liste des produits et services classés selon la classification de Nice est disponible en arabe sur le site Web de l'OMPI.
JP (Japon)	Oui.
PT (Portugal)	Oui.
RU (Fédération de Russie)	<p>Rospatent tient à jour une base de données interne des indications acceptées pour les produits et services figurant dans les demandes et au-delà de la classification de Nice. Ainsi, toutes les indications pertinentes en russe ont été recensées et triées par classes de la classification de Nice. Certaines de ces indications n'ont pas été traduites en anglais, à l'exception surtout de celles figurant dans la classification de Nice.</p> <p>Notre office de propriété intellectuelle peut partager avec l'OMPI une base de données Excel actualisée des indications figurant dans le Bulletin d'information lexicale des produits et services, établie sur la base des dossiers de demande reçus contenant des indications de nouveaux produits ou services, ou des indications correspondant à des indications figurant dans la classification de Nice mais pas dans le Gestionnaire des produits et services de Madrid (MGS). Le Bulletin d'information lexicale des produits et services en russe est disponible à l'adresse suivante : <a href="https://new.fips.ru/publication-web/classification/mktu/static?page=leksiko-semanticheskij-identifikator-naimenovaniy-tovarov-i-uslug-16-ya-redaktsiya">https://new.fips.ru/publication-web/classification/mktu/static?page=leksiko-semanticheskij-identifikator-naimenovaniy-tovarov-i-uslug-16-ya-redaktsiya</a>.</p> <p>En outre, Rospatent actualise régulièrement la version russe du MGS. Les termes traduits peuvent être utilisés, entre autres, dans la base terminologique de l'OMPI en les intégrant à partir du MGS. De plus, la dernière édition officielle en langue russe de la classification de Nice est publiée chaque année dans le MGS.</p>
SY (République arabe syrienne)	Oui.

<b>a) Cette liste est-elle classée selon la classification de Nice ?</b>	
BR (Brésil)	La base de données de traductions préapprouvées conserve la trace de la classe et de l'édition de la classification de Nice correspondant au terme.
CN (Chine)	Oui.
DE (Allemagne)	La base de données harmonisée est classée selon la classification de Nice.
EG (Égypte)	Oui, cette liste est classée selon la classification de Nice.
JP (Japon)	Oui.
PT (Portugal)	Oui.
RU (Fédération de Russie)	Oui.
SY (République arabe syrienne)	Oui.

<b>b) Cette liste a-t-elle déjà été traduite en anglais ?</b>	
BR (Brésil)	La base de données contient les termes en anglais et en portugais.
CN (Chine)	Non.
DE (Allemagne)	Chaque terme a été traduit en anglais.
EG (Égypte)	Le site Web du système de Madrid de l'OMPI publie la liste de la classification de Nice en anglais et en arabe.
JP (Japon)	En partie, oui.
PT (Portugal)	Oui.
RU (Fédération de Russie)	En partie.
SY (République arabe syrienne)	Oui.



<b>c) Votre office peut-il partager cette liste avec l'OMPI ?</b>	
BR (Brésil)	Oui.
CN (Chine)	Nous pourrions échanger régulièrement notre liste MGS avec l'OMPI et nous espérons que l'OMPI pourra partager les coûts de traduction avec la CNIPA.
DE (Allemagne)	L'OMPI a probablement déjà accès à la base de données.
EG (Égypte)	L'OMPI fournit la liste de la classification de Nice et il n'est pas nécessaire que chaque office membre la traduise de son côté.
JP (Japon)	Les mêmes listes que le JPO fournit à la base de données harmonisée de l'EUIPO (c'est-à-dire les tableaux bilingues des entrées dans les Directives en matière d'examen des produits et services similaires, la liste alphabétique de la classification de Nice, le MGS et la liste ID (environ 70 000 entrées au total)) peuvent être partagées.
PT (Portugal)	Oui, la liste des indications acceptées en portugais, classées selon la classification de Nice, peut être consultée dans l'outil TmClass ( <a href="https://tmclass.tmdn.org/ec2/">https://tmclass.tmdn.org/ec2/</a> ), élaboré par l'EUIPO.
RU (Fédération de Russie)	Oui.
SY (République arabe syrienne)	Oui.

<b>3) Votre office peut-il transmettre à l'OMPI sa collection de demandes et d'enregistrements de marques qui ont été utilisées comme marque de base dans des demandes internationales déposées par l'intermédiaire de votre office ?</b>	
BR (Brésil)	Oui. Le Brésil peut fournir cette collection.
CN (Chine)	Les informations concernant les demandes et les enregistrements de marques qui ont été utilisées comme marque de base dans des demandes internationales déposées par l'intermédiaire de notre office figurent dans les demandes internationales correspondantes.
DE (Allemagne)	L'Office allemand des brevets et des marques (DPMA) peut fournir à l'OMPI sa collection de demandes et d'enregistrements de marques qui ont été utilisées comme marque de base dans des demandes internationales déposées par l'intermédiaire du DPMA. L'OMPI dispose probablement déjà des données provenant des transmissions de données pour la Base de données mondiale sur les marques.
EG (Égypte)	Aucune demande internationale n'est remplie par les clients, la demande locale existait déjà dans le système de l'office en arabe; lorsque l'enregistrement international est demandé, l'examineur remplit un formulaire en anglais directement dans le système de l'OMPI.
JP (Japon)	Le JPO partage la collection de demandes d'enregistrement de marques, qui comprend celles qui ont été utilisées comme marque de base dans les demandes internationales déposées selon le système de Madrid par l'intermédiaire du JPO agissant en qualité d'office d'origine. <a href="https://branddb.wipo.int/fr/coverage">https://branddb.wipo.int/fr/coverage</a>
PT (Portugal)	Oui, mais il est important de savoir depuis quand les données doivent être fournies (par exemple, les cinq ou dix dernières années).
RU (Fédération de Russie)	Rospatent possède une collection de demandes et d'enregistrements de marques qui ont été utilisées comme marque de base dans des demandes internationales et est en mesure de coopérer avec l'OMPI en vue d'échanger les données convenues avec la collection de données de l'OMPI et sa structure, ainsi que les méthodes et mécanismes de transfert. En outre, des informations complètes sur les demandes sont publiées sur le site Web de l'office (en russe) : <a href="https://fips.ru/registers-web/action?acName=clickRegister&amp;regName=RUTMAP">https://fips.ru/registers-web/action?acName=clickRegister&amp;regName=RUTMAP</a> Quant aux informations relatives aux enregistrements, elles peuvent être consultées (en russe) à l'adresse suivante : <a href="https://fips.ru/registers-web/action?acName=clickRegister&amp;regName=RUTM">https://fips.ru/registers-web/action?acName=clickRegister&amp;regName=RUTM</a>
SY (République arabe syrienne)	Oui.

<b>4) Votre office dispose-t-il d'une équipe de traducteurs qui pourraient réviser les indications de produits et de services et les autres indications relatives aux marques traduites de l'anglais vers votre langue de travail (locale) ?</b>	
BR (Brésil)	Le Brésil dispose d'une équipe de spécialistes de la classification de Nice qui peut réviser les indications en portugais. Toutefois, compte tenu de la petite taille de l'équipe, un volume d'examen raisonnable doit être convenu à l'avance.
CN (Chine)	Non.
DE (Allemagne)	Le DPMA ne dispose pas d'une équipe de traducteurs en mesure de réviser les indications de produits et de services et les autres indications relatives aux marques traduites de l'anglais vers l'allemand.
EG (Égypte)	Projet de traduction de la liste du MGS – L'Office égyptien des marques collabore avec l'OMPI sur un projet de traduction de la liste de la base de données sur les produits et services du système de Madrid (MGS) de l'anglais vers l'arabe. Une équipe de traducteurs internes travaille sur ce projet. Une fois traduite, la liste MGS en arabe est envoyée à l'OMPI par courrier électronique.
JP (Japon)	En ce qui concerne la liste des produits et services figurant dans la notification de désignation selon le système de Madrid, l'agence de traduction externe en assure la traduction en japonais. Le service interne chargé de la classification internationale fournit les traductions de la classification de Nice et des indications des produits et services figurant dans le gestionnaire MGS.
PT (Portugal)	Notre office ne dispose pas d'une "équipe de traducteurs" proprement dite, mais nous pouvons en principe réviser les traductions de l'anglais vers le portugais, à condition que le volume d'indications n'entraîne pas une charge de travail excessive.
RU (Fédération de Russie)	Oui.
SY (République arabe syrienne)	Oui.

[Fin de l'annexe et du document]